BABOON ON A SPREE.

Makes Things Lively in an Omaha Theater for a Time.

Seizes Liquor in a Saloon Which He Drinks and Then Proceeds to Clean Out the Dressing Rooms of Theater.

People in the Creighton theater, Omaha, were treated to the spectacle of a big baboon in a drunken frenzy the other day. He was at liberty for 20 minutes, and during that time caused more damage about the arcades of the building and on the stage of the theater than three men could have done. Three long mirrors in as many dressing-rooms were broken by the beast. These mirrors were the object of his special fury, probably from the fact that he saw his own reflection in them, and thought it another of his kind.

The baboon belongs to Prof. Macart's performing troupe of dogs and monkeys. He is usually chained in a dressing-room by himself. The other morning when the stage hands, headed by Stage Manager Stewart, entered the stage they were confronted by the animal, who sprang at them. Not being able to bite, having a heavy muzzle on him, the beast twined his arms about Stewart's legs and threw him down, and then jumped for the next man, Stage Carpenter Landon, but he fled through the door, with the baboon in hot pursuit. Landon dodged him and the baboon entered the Lewis saloon through an arcade door. As he jumped on the bar the bartender fled.

The baboon grasped a bottle of whisky and two bottles of beer on the bar and fled into his dressing-room. On the way he met Manager Rosenthal, who had come out of his office to see what the trouble was. A bottle of beer shied at Rosenthal's head caused him to run for safety.

Instead of getting into his own dressing-room the baboon got into Miss Maud Price's room, where he drank a portion of the whisky and threw the bottle through the mirror. Mr. and Mrs. Edwin Milton Royle's room and that of La Belle Wilmas was next visited, and both the mirrors were broken and general havoc wrought with clothing and grease paints. The animal had his own way until Prof. Macart, who had been sent for, arrived. The drunkard then had a chance to sleep off his frolic with a towel about his head.

CAST AWAY ON A LONELY ISLE

British Sailors Subsist for 154 Days on Birds' Eggs After a Shipwreck.

Capt. R. R. Shaw and the crew of ten of the British bark Glenhauntley, long given up for lost, are alive and well and on their way to Liverpool. They abandoned the Glenhuntley in a fierce gale on June 4, 1898. For 154 days the 11 shipwrecked men lived on Tristan d'Acunha isle, more than 1,500 miles south by west of the Cape of Good Hope.

They subsisted on penguin eggs and the flesh of sea eaglets, and shared with the 72 white inhabitants the scanty stock of provisions that the captain of a passing vessel could spare. After almost four months of such existence the British warship Thrush, making an annual voyage of inspection through the South Atlantic, rescued the castaways, and late in November last landed them at Simon's bay, South Africa.

A letter has been received in New York city from Capt. Shaw, by way of Cape Town, which tells his mishaps and adventures. The Glenhuntley, with a general cargo, sailed from New York for Freemantle, Australia, on March 31 last. The voyage was uneventful until the early days of June, when the bark ran into a frightful storm, which so buffeted her that Capt. Shaw and his crew had to abandon her and take to their boats. For several days they rowed and then landed on Tristan d'Acunha.

TRAIN ROBBERY STATISTICS.

Number That Have Occurred Yearly Since 1890—None in Mexico Where It Is a Capital Offense.

The Cincinnati Express Gazette has collected data anent the operations of train robbers during the past year.

The effect of federal jurisdiction upon train robberies is evidenced in Mexico. During the past year there was not even an attempt at train robbery in the sister republic. The crime is punishable there with instant death. Following is the record of train robberies in the United States:

1890	12
1891	16
1892	16
1893	83
1894	34
1895	40
1896	28
1897	30
1898	28
Total number of trains "held up" in nine years	246
Total number of people killed	88
Total number of people injured (shot)	77
The record for 1898:	
Number of train hold ups	28
Number of stage robberies	7
Number of passengers and trainmen killed	5
Number of passengers and trainmen shot	4
Number of robbers killed	5
Number of robbers shot	6

Another Utopian Romance.

Mantegazza has written an Utopian romance, in which he expresses his opinion that in the year 3000 all countries of the world will form one federation, the United States of the World, and there will be but one government, with only four ministeries—of agriculture, hygiene, education and commerce.

Professional Women Writers.

Between 1870 and 1897 the number of professional women writers in the United States increased from 159 to 3,163.

TAXES ARE REDUCED.

Beneficent Effect of American Control in Porto Rico.

Budget for 1899 Estimated at $1,882,276, Customs Receipts $2,632,900, Leaving a Net Surplus of $1,170,624.

The first great blessing that has come to Porto Rico since the American occupation has been the reduction of taxes and government expenses. The budget for 1899 has just been approved by Gen. Henry. This covers the expenses of what is called the "insular government." The following sums, which would have been included in the budget of the Spanish government for this year, have been stricken out

General obligations	$ 498,501
Clergy	197,945
War	1,252,377
Marine	222,668

The total of the obligations that ceased to exist and which are deducted from the amount of the budget is $2.171,492. The difference that had been expended without the realized economies herewith detailed equals $2,610.427. The calculated budget for 1899 is formed of the following items

General obligations	$ 19,580
State obligations	304,995
Justice department	201,452
Finance department	169,610
Interior department	766,639

The customs for the coming year were estimated to be $3.152,900. This sum is to be reduced by the amount usually raised by the duty on wheat flour, and which has been taken off by Gen. Henry, equal to $500,000. This leaves a net revenue from the custom houses of $2,632,900. There will remain, therefore, an excess of $1.170,624.

It should be understood that the above figures embrace only the necessary expenses for the payment of salaries and other fixed charges. If this amount cannot be paid from the proceeds of the customs then it must be raised by other methods of taxation.

Gen. Henry has asked of Washington the right to apply the customs receipts to the expenses of the government. If this should be permitted all government expenses could be met. At the present time there are many taxes collected that are a great hindrance to commerce, and if the customs receipts could be used these might be done away with.

Merchants doing business in Porto Rico pay almost a prohibitive tax. No one can engage in the banking or importing business without paying to the government a tax of about 2,500 pesos per annum. Then there are consumption taxes imposed upon every article imported for consumption. These should all be done away with, as they hinder trade and prevent the trade from America entering here.

MISS GOULD AGAIN IN SOCIETY.

Heiress Will Give Two Receptions During the Present Season.

Miss Helen Gould has joined the ranks of society's entertainers and will give two large receptions at her residence, Fifth avenue and Forty-seventh street. The first will be a sort of coming-out tea for her brother Frank, who recently attained his majority. He will receive with her.

The big brown stone mansion where she lives has not been the scene of any large entertainment since the time when its mistress made her bow to society at a tea given in her favor by her father. Miss Gould's glimpse of the world of fashion was brief, for her mother was taken ill soon afterward, and the young heiress was her devoted nurse. Mrs. Gould's death was followed by Mr. Gould's illness, and until he died Miss Gould lived almost entirely in his sick chamber. Since that time, except for the fleeting revelry of the Castellane wedding, Miss Gould has devoted herself to her family and to doing good.

With the possible exception of Miss May Goelet, daughter of the late Ogden Goelet, Miss Helen Gould is the richest young woman of New York—the possessor of something like $15,000,000 in addition to her home in this city and her country residence at Irvington-on-the-Hudson. Her reappearance in society is therefore an event.

NEW FRENCH NAVY.

Sixty-Two Million Dollars to Be Spent in Construction of Battleships During 1899.

In connection with the development of the French navy, naval officials at Washington are advised that the Paris government will expend 310,000,000 francs ($62,000,000) on new ship construction during the year.

Notwithstanding Russia's disarmament proposal, the year 1899 will see large additions to the material of her navy. The department is advised that she will have under construction during the present year six new battleships, one armored cruiser, six protected cruisers, five 3,000-ton cruisers of 25 knots and 35 torpedo boat destroyers. The total expenditure under this programmine will be $60,000,000.

France has determined to try the experiment of governing a number of her colonies under the navy instead of the army. In taking this action she is adopting a policy identical with that which this government has put in force with regard to Guam, which is to be placed under the control of an American naval officer.

Good Living by Begging in London.

It was stated in a London police court recently that eight or nine shillings a day can be made by begging.

New Mexico's Population.

The present population of New Mexico is estimated at 283,000, including about 26,000 Indians.

OUR TRADE IN CHINA.

An American-Chinese Exposition Is Strongly Urged by Consul.

How It Would Be Possible to Capture the Markets of the Yang-tse-Kiang Valley—Valuable Suggestions.

Consul General Goodnow, of Shanghai, writes to a correspondent in New York strongly recommending an American-Chinese exposition in Shanghai. He says that practically all foreign trade for the middle and north of China goes through Shanghai, and an exposition there will reach the trade of Yang-tse-Kiang valley and the north. He says that the customs reports show that the imports from the United States have increased at the expense of imports from other nations. We are nearer the Chinese market, freights are less and the feeling of the Chinese is more friendly to Americans than to any other nationality. This is the time, he says, to push the trade which is rapidly developing, and if not improved by the United States now will be lost for many years to come. He advises that a permanent exposition be located in the American settlement in connection with the consulate general, and that its national character should be strongly emphasized. He points out that American trade in the region has so far been pushed but half heartedly, and that the agents of many of the American houses attempting to do business there are Germans and Englishmen who have a strong national feeling and are not inclined to push American goods at the expense of manufacturers from their own country. He points out that the local agent is the man with whom the Chinese merchants come in contact, and knowing him to be reliable, they depend upon his advice and accept his recommendations much more readily than any printed advertisements. The consul general says further that American firms must acquaint themselves with Chinese methods of doing business and with the superstitions and prejudices of the Chinese as well as with their trade and banking laws.

Consul Goodnow urges strongly that this is the time for American manufacturers in every line to put their own men on the ground and acquaint themselves thoroughly with oriental trade conditions, for the east promises a vast and easily obtainable market; now which soon will be usurped by other nations if we do not push our natural advantages there at the present time.

TRADE OF SANTIAGO.

Shows a Most Surprising Growth Under the Administration of the American Governor.

The trade of Santiago is already showing a surprising growth under American administration. Gen. Wood has submitted a report to the war department in which he states that the policy of nondiscriminative intercourse extended to the vessels of all nations in Santiago province has greatly facilitated the reestablishment of commercial relations, and has been one of the chief features in the restoration of comparative prosperity in commerce, industry and agriculture.

Outward cargoes of sugar and other products are being gradually found for shipping, but exportations from the mines of the province have constituted the bulk of the exports. "The fact," says Gen. Wood, "that the mines were put into operation at an early date after the capitulation of Santiago was important, in that the employment of large numbers of natives during a critical period was stimulated by the facilities afforded for shipping ores."

COMES TO LIFE IN A COFFIN.

Supposed Dead Man Fools the Undertaker and Coroner at Macon, Mo.

A stranger, apparently frozen stiff and killed by a fall from his horse, was picked up in the roadway the other night a short distance from Macon, Mo. He was brought to the city and taken to an undertaking establishment, where the supposedly dead man was placed in a coffin. The attendants paid no further attention to the body, except to notify the officials that an "unknown dead body" had been found. An inquest was to be held the next day, but all calculations were rudely upset in the morning when the undertaker went to remove the corpse. It was gone. In its stead was this note, written in pencil on a piece of brown paper:

"Don't like your old lodging house a little bit; youre beds are too cramped and youre niggers don't keep no fire. Sorry to leave you."

A cold reception awaits the next corpse.

FUND FOR WARING'S WIDOW.

Generous New York Man Subscribes $100,000 for the Colonel's Family.

Jacob H. Schiff reported to the New York chamber of commerce that a fund of $100,000 had been raised for the widow and daughter of Col. George E. Waring, Jr., 90 per cent. of it subscribed by members of the chamber. The interest will be paid to the widow and daughter of Col. Waring, one-half to each, so long as they live. At their death the money will be used for the erection and endowment of a chair in Columbia university, to be known as the Waring municipal chair, for instruction in municipal affairs. There were 1,691 subscribers to the fund.

Stitches in a Pair of Boots.

There are nearly 3,000 stitches in a pair of hand-sewed boots.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District.

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St-David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow.

William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'ilet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement — Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 5345 et 5347 rud du Camp,

Entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Solomon Reinach vs George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58.104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par ces rues Camp, Chestnut et Léontine et l'avenue Peters, mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, composé du tout du lot original No 20 sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 14 mai 1892, annexé à un acte de vente de C. Sintes passé pardevant P. P. Upton, notaire, en date du 20 juin 1892 et d'une petite portion la plus près du lot No 20 du lot original vingt et un dans le plan susdit mentionné.

Faisant partie de l'acquisition faite par ledit George W. Nicoll, de Fabius C. Godbold par acte pardevant C. Titche, notaire, le 17 octobre 1895—C. O. livre 158, folio 779.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

H. L. Garland jr. avocat pour le plaignant.

6 janv—6 7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rabouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs; Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti. Lesdits lots dont designés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre et tous les droits, voies et privilèges ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur reconnaissant en plus et au-dessus du montant de son enchère, le jugement du billet tiré et souscrit par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six ans après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé Ne Varietur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lien de vendeur, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 janvier 1893, (enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189.)

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John St-Paul, avocat pour le plaignant.

21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON,

AGENT POUR LE SUD,

500 Rue des Magasins.

18 déc—1 an

Succession de Albert Laurence Sasanka.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 58,434—Division A—Attendu que Bert Sasanka, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Laurence Sasanka, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

3 fév—3 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique et Rare Occasion de Placement dans une propriété commerciale de valeur.

LOCATION CENTRALE,

Et connue par les nouveaux Nos municipaux 216, 218 et 220 (anciennement Nos 36, 38 et 40) rue du Camp,

Entre les rues Commune et Gravier.

Frank T. Howard vs Henry Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,207.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, lesquels étaient auparavant désignés par les numéros 36, 38 et 40 de ladite rue du Camp, ainsi que tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé et étant dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasins. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numerotées 36 rue du Camp mesure vingt-et-un pieds sept pouces de face à ladite rue du Camp, vingt pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, par cent trois pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Gravier. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 38 rue du Camp, mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, sur vingt pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces sur la ligne du côté vers la rue Commune et quatre-vingt quinze pieds six pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Gravier.

Et le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 40 de la rue du Camp mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, vingt-trois pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds six pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Commune, et quatre-vingt-onze pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat du plaignant.

20 janv—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et

Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57 069.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane; ledit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 19 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castel, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan vingt-un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces, entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat du plaignant.

20 jan—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une buvette.

D. C. Hedden vs L. Guillie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,270—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI, 10 février 1899, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local occupé des rues St Charles et Poydras.

Le contenu entier installations, meubles, stock de liqueurs, etc., de la buvette sise audit local d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Parkerson & Tobin, avocats pour le plaignant.

29 jan—29 30—fév 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1113 rue Julie, entre Remparts et Bassin.

S. Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,068—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou y étant sous la dépendance de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Bassin, désigné comme lot No 124 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, le 6 janvier 1843, et déposé comme plan No 44 dans le livre de plans de Joseph B. Marks, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de soixante-dix-huit pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et quatre-vingt sept pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat pour le plaignant.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1525 rue Erato, entre les rues St-Charles et Prytania.

Mme Louisa Joyce, veuve de Matthew Joyce, vs Mme Marie T. Hepp, veuve de Walter Edward Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,096—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1899, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Clio, Prytania et l'avenue St-Charles, et désigné par la lettre B; ledit lot B commence à une distance de cent soixante-dix-huit (178) pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Prytania et Erato, et mesure, en mesure américaine, vingt-et-un pieds neuf pouces de face à la rue Erato par une première profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante-neuf pieds neuf pouces et dix lignes; de là à l'extrémité de la ligne de profondeur, sur le côté vers la rue Prytania, ledit lot se ferme à quatorze pieds six pouces sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato; ensuite une deuxième profondeur de quarante-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Prytania; ensuite vingt-neuf pieds de large dans le fond sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato et maintenant à l'extrémité de la première ligne de profondeur sur le côté vers l'avenue St-Charles et lequel le sépare du lot "A"; le dit lot "B" se ferme à quatre pieds trois pouces sur une ligne courant vers la rue Prytania et parallèle à la rue Erato ensuite une seconde profondeur près de l'avenue St Charles de vingt-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à ladite première ligne de profondeur vers l'avenue St-Charles, ensuite vingt-six pieds de largeur sur une ligne courant vers l'avenue St-Charles et parallèle à la rue Erato à un point d'intersection de ladite ligne de largeur la prolongation de la ligne de profondeur du lot "A" sur le côté vers l'avenue St Charles et ensuite le lot "B" a une troisième profondeur sur le côté vers l'avenue St-Charles de vingt pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et finissant au point où il joint l'extrémité vers l'avenue St-Charles de la susdite largeur dans le fond dudit lot "B"

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.

13 janv—13 14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un ilet et d'une partie d'ilet de terre de valeur dans le Sixième District.

A. T. Price & Co. vs Octave A. Fairex

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 55,771. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I—Un certain ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Elm (anciennement Troisième), Pine (anciennement Locust) et Magnolia (anciennement Zimple), excepté de cet désignation une portion du dit ilet formant l'encoignure Broadway et Elm, anciennement Troisième, mesurant 210 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Elm, anciennement Troisième, composé de sept lots de terre mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Elm, anciennement rue Troisième.

II—Un certain ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Elm (anciennement Troisième), Magnolia (anciennement Zimple) et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,

Benjamin Ory, avocat pour les plaignants.

20 janv—20 22 23 24 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 428 rue Première, entre les rues Rousseau et Levée.

Jacob L. Weil vs Mme Therese O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 232—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième Rousseau et Levée; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par J. H. Dakes, en date de 15 novembre 1842 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesure conformément au dit plan trente pieds de face à la rue Première par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Swift & Madison; Saunders & Miller, avocats pour le plaignant.

7 jan—7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur Améliorées, dans le Premier District.

William Oswald vs. David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,224—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ile No 359 borné par les rues Freret, Cho, Calliope et Howard; ledits lots sont désignés par les Nos 11, 12, 13, 24, 25 et 26; Lots Nos 11, 12 et 13 se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et six lignes de face sur la rue Freret par cent vingt cinq pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et adjoignent aux lots Nos 24, 25 et 26 dans le fond et lots 24, 25 et 26 s'adjoignent et mesurent chacun vingt cinq pieds trois pouces six lignes de face sur la rue Howard par cent vingt-cinq pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

20 jan—20 27—févr 3 10 17 23

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m.	No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.
M. L. et T Local No 50 .. 8:15 a. m.	No 51....5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans à et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist